

# ARCHIPEL

Journal du Forum Civique Européen



Au foyer de Rabat : un projet photographique pour un autoportrait digne des femmes réfugiées.

AZB 4001 Baie  
Forum Civique Européen, 4001 Baie  
Post CH AG

MAROC

## Femmes et migration, une horreur systémique

«Vivre dans la frontière implique une alternance de mobilité, d'immobilité, une redéfinition constante des objectifs, du projet migratoire. La vie dans la frontière impose une logique de court terme qui se prolonge, une logique de suspension, de survivance et de précarité durable. Cette logique de court terme est liée à une double condition: d'une part une condition d'illégitimité, ce que Michel Agier nomme les «indésirables»; d'autre part, la précarité du statut juridique, le long d'un continuum allant des expulsables aux «inexpulsables mais irrégularisables», en passant par les en attente. Pour les migrantes on est ainsi passé de la problématique de «comment traverser la frontière» à «comment vit-on ou survit-on à la frontière?»<sup>1</sup>

Si l'enfer reste un concept onirique et sujet d'imaginaires punitifs dans l'esprit religieux, il est bien une réalité quotidienne vécue par des personnes n'ayant eu d'autre choix que de quitter leur pays, leur village, leur famille. Pourquoi sont-elles punies? Vivre l'enfer sur terre ne faisait pas parti des promesses distillées dans les préceptes de la culture religieuse qui a largement bercé mon enfance. Quel système monstrueux est capable de produire de telles injustices, de telles souffrances au vu et au su de tou·tes, sans provoquer un raz de marée de protestations et de révoltes? Ce n'est pas «le capitalisme du désastre» comme l'écrit Noémie Klein mais bien purement et cruelle-

ment le système du désastre absolu.

Ce système capitaliste patriarcal ne nous surprend plus quand à ce qu'il inflige à ces fameux/ses «indésirables». Être un homme en situation de migration est déjà un chemin de croix, les statistiques de mortalité quotidienne parlent d'elles-mêmes, mais être une femme ou une personne de la communauté LGBTQI+, c'est la double voire la triple peine assurée!

### De retour du Maroc

Je me dois de vous livrer mon flot habituel d'informations, de plus en plus désastreuses, provoquées principalement par les politiques européennes d'externalisation de nos fron-

tières dorées. À l'occasion de ce séjour, j'ai eu l'opportunité de rencontrer les responsables de la maison d'édition *En toutes lettres*<sup>2</sup>. Iels fêtaient leurs 10 ans et, lors d'une conférence anniversaire, iels nous ont raconté leur parcours, leurs combats pour exister dans un environnement politique plutôt hostile. Leur travail d'enquête, lié à des questions sociétales et politiques, est accompagné d'un vrai souci de transmission à de jeunes journalistes en formation. J'ai bien sûr fait un entretien avec Hicham Houdaïfa et Kenza Sefrioui, fondateur/trices de cette maison d'édition, vous pourrez l'écouter sur radio Zinzine<sup>3</sup> dès sa mise en ligne.

Iels ont mené des enquêtes sur le travail des femmes au Maroc. Il s'agit principalement de témoignages et d'analyses concernant les femmes marocaines qui sont déjà un des maillons du bout de la chaîne. Il serait intéressant d'aller faire ces mêmes recherches sur l'exploitation des femmes noires subsahariennes en migration qui sont, elles, le bout du bout de la chaîne de ces fameux «indésirables».

### Petit Quiz

Jeu quelque peu inhabituel pour les lecteur/trices d'Archipel!

Combien de femmes sont mortes noyées le, 8 février 2021, dans les sous-sols d'une usine textile de Tanger?

Combien sont payées les femmes migrantes sans papier dans certaines usines de confection de Casablanca pour 12 heures de travail quotidien?

Savez-vous que la majorité des femmes fuyant sur les routes migratoires sont violées, vendues et revendues puis esclavagisées ?

Bien sûr les migrantes sont au bout de la chaîne mais les chiffres livrés sur les secteurs d'activités économiques dans lesquels sont exploitées les femmes marocaines ne valent pas mieux. Ce fameux «8 février 2021 à Tanger ce sont 28 noms dont ceux de 20 femmes qui ont péri dans les sous-sols de cette usine textile, les victimes sont mortes noyées après que cette usine ait été submergée par les fortes pluies. L'indignation est passagère, le drame vite oublié... la majorité n'était pas déclarée à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale»<sup>4</sup>.

Alors si les Marocaines travaillent et meurent au Maroc dans ces conditions, imaginez le sort des migrantes subsahariennes: femmes, noires, sans papiers, accompagnées d'enfants souvent non désirés, ayant subi les pires atrocités sur des parcours migratoires interminables...

### Ivonne, Prisca, Aurore

Ivonne est guinéenne. Partie de Konakry en 2018 pour raison d'orientation sexuelle non autorisée dans son pays, elle a été menacée de mort par sa propre famille, elle a fui vers la Libye... Après avoir été séquestrée trois mois dans une maison de passe, elle s'échappe et arrive au Maroc début 2019. Elle trouve asile au foyer de l'ARCOM<sup>5</sup> où elle pourra accoucher en toute sécurité. Mais le foyer, ce n'est que trois mois de répit, il faut repartir, retourner à sa (sur)vie de migrante au Maroc, trouver du travail pour subvenir aux besoins de cette enfant non désirée qui sera malgré tout aimée «parce que dieu l'a voulu ainsi».

De Dakhla, «esclavagisée» sur des exploitations maraîchères, les mains et les pieds brûlés, en passant pas Oujda (regardez une carte du Maroc...) où elle ne trouvera pas de travail, Ivonne est aujourd'hui à Casablanca où elle travaille irrégulièrement dans une usine textile qui la paie 8€ pour 12H de travail. Elle part le matin tôt, laisse sa fille à une improbable nounou et rejoint quelques dizaines de femmes qui attendent, devant l'usine, d'être l'une des heureuses élues d'une journée d'exploitation interminable. Ce privilège-là, on y accède pas tous les jours!

Prisca, dont je vous avais parlé dans un précédent article, souffre, une fois de plus, directement de cette politique migratoire raciste menée par l'Europe et ses gouvernements alliés. La répression qui n'a cessé d'augmenter dans les villes principales marocaines chasse les personnes noires subsahariennes et casse tous les petits commerces de celles qui n'avaient pour client·es que les personnes migrantes consommatrices des produits subsahariens qu'elle vend sur son petit étal au parasol troué. Prisca a 50 ans, elle se lève à 5 heures du matin pour balayer devant les portes des marocain·es, elle fait, de temps en temps, des ménages qui lui brisent le corps mais ne lâchera rien parce que son fils doit faire des études, c'est là son seul et unique espoir d'avenir. Aurore est employée dans un centre d'appel.

C'est elle ou un·e de ses collègues que vous avez au téléphone quand vous avez des problèmes de factures téléphoniques ou d'électricité. Elle «nous» prend en charge quand on pète un plomb parce qu'on ne comprend pas pourquoi le compteur ne tourne plus. Elle s'est vu refuser deux visas pour la France mais elle connaît l'emplacement de votre compteur électrique, au cas où vous ne vous en seriez jamais inquiété! Elle doit même faire preuve de psychologie pour éviter que les personnes fragiles ne craquent et l'insultent, au risque de se voir réprimandée par ses surveillant·es. Elle travaille 10h par jour, 6 jours par semaine et est rémunérée 450€ par mois, avec des petites primes en cas de bons résultats. La méritocratie se trouve à tous les niveaux et dans tous les secteurs...

Elle a assumé ce travail avec deux enfants en bas âges et un troisième en route. Elle pour- rait récupérer sa place suite à la naissance de l'enfant mais ne sera pas rémunérée et ce pendant un an. Elle dit être au bout de la chaîne concurrentielle. D'abord, il y a l'entreprise et les premiers niveaux de direction. Puis s'ensuivent tous les échelons de cadres et de superviseur·euses de tout acabit, de managers, de surveillant·es, etc. Le bout de la chaîne, c'est celles sur qui on peut se défouler quand les échelons supérieurs craquent!

### La «forêt» du mont Gourourou

Attalée, pour un café réconfortant, sur une terrasse de Nador<sup>6</sup>, j'écoute Rodrigues me parler de la «forêt». Celle du mont Gourourou qui héberge des milliers de personnes en attente de passage. La vie dans la forêt est hiérarchisée, codifiée, voire ritualisée. Quelques femmes y subsistent mais la majorité des habi-

tants de passage sont des hommes. Rodrigues y vit depuis 22 ans, c'est une mémoire vivante de la migration dans cette région du Maroc. Il m'explique que la répression a eu son efficacité puisque la ville est aujourd'hui «nettoyée» de ses habitant·es indésirables. Iels se cachent, risquant à tout instant d'être arrêté·es et déporté·es comme des animaux vers des villages isolés dans le Sud. Et puis une jeune femme noire apparaît, elle traverse la rue, filante et transparente tel un fantôme. Je la fais remarquer à Rodrigues qui me rétorque «ah oui, et bien elle tu vois elle est venue se battre». Elle est venue se battre, elles sont venues se battre, elles se battent depuis le début du voyage et elles se battront jusqu'à la fin de leurs jours!!

De les entendre, de les voir et de comprendre à quel point les injustices mortelles qu'elles vivent quotidiennement sont autant de pièges consciemment tendus par un système politique et économique froid et sans pitié me donne le vertige. Que faire en face de cette machine infinie de production de souffrance?

Malheureusement, le courage ne se paie pas, sinon ces femmes seraient riches à millions.

Marie-Pascale Rouff  
membre du FCE - France

1. Camille Smoll, *Les damnées de la mer, femmes et frontières en Méditerranée*, ed La Découverte, collection Cahiers libres.

2. <https://etlettres.com/>.

3. <http://www.zinzine.domainepublic.net/>.

4. *Travailleuses invisibles, les métiers de la discrimination au Maroc et Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*, ed En Toutes Lettres.

5. Association des Communautés Migrantes au Maroc.

6. Nador se situe au nord est du Maroc. Elle est entourée de petites montagnes dont le mont Gourourou qui est le refuge des personnes en attente de passage vers Melilla, la fameuse enclave espagnole.

## TURQUIE/REPRESSION JUDICIAIRE

### Le 29 septembre, le jugement de Pinar Selek, poétesse, sociologue, antimilitariste, féministe, infatigable militante pour la justice et désormais connue internationalement, sera rendu au Palais de justice d'Istanbul.

Malgré quatre acquittements – son innocence a été clairement prouvée – le procès qui la poursuit depuis 25 ans va être rouvert une cinquième fois, car la Cour suprême en a décidé ainsi. Cette fois-ci, le jugement sera définitif et il n'y aura donc plus d'appel possible. Le harcèlement juridique, les menaces personnelles, les deux années de torture en prison, sans oublier la vie en exil, n'ont jamais empêché notre amie Pinar de poursuivre son engagement et de s'investir de diverses manières pour une société plus juste.

Les différents comités de solidarité ont organisé une délégation au procès, à laquelle nous participerons avec des ami·es avocat·es de Suisse, de France et d'Allemagne.

Les organisateur·trices continuent à demander un soutien financier pour les avocat·es turc·ques qui ont le courage de continuer à défendre Pinar, en dépit de la répression massive.

Si vous pouvez participer financièrement, veuillez verser votre soutien sur le compte du Forum Civique Européen avec la mention: Pinar Selek\*.

Merci de tout cœur!

Nous espérons sincèrement que la présence internationale à Istanbul pourra impressionner la Cour suprême turque et influencer positivement le jugement!

Constanze Warta  
Rzdactrice Archipel

\* Notre compte bancaire:

IBAN CH24 0900 0000 4000 85235 BIC POFICHBEXXX

**Archipel**  
Mensuel bilingue (F/D)  
édité par le Forum  
Civique Européen

**France:**  
St Hippolyte, F-04300  
Limans  
Tél: 33 (0)4 92 73 05 98  
fr@forumcivique.org

**Autriche**  
Lobnig 16  
A-9135 Eisenkappel/Zelezna Kapla  
Tél: 43 (0)42 38 87 05  
at@forumcivique.org

**Allemagne:**  
Ulenkrug, Dorfstr. 68  
D-17159 Stubbendorf  
Tél: 49 (0)39 959 23 881  
de@forumcivique.org

**Suisse:**  
Boîte postale 1848,  
CH-4001 Bâle  
Tél: 41 (0)61 262 01 11  
ch@forumcivique.org

**Ukraine:**  
vul. Peremogi 70  
UKR-90440 Nijne Selischche,  
Tel: 00380/31 42 512 20  
ua@forumcivique.org

# Les luttes pour l'eau se donnent 100 jours pour livrer bataille

**Mégabassines, usines, golfs: les équipements et acteurs qui accaparent et empoisonnent l'eau sont nombreux. Face à eux, des collectifs se donnent «100 jours pour les sécher!». Les Soulèvements de la Terre ont lancé une nouvelle campagne d'actions visant «l'État et l'agro-industrie [qui] s'acharnent à polluer et privatiser l'eau». Les activistes se donnent tout l'été, du 13 juin au 21 septembre, pour cibler l'ensemble des acteur/trices qui «accaparent et empoisonnent l'eau».**

Tout d'abord les institutions: agences de l'eau, conseils régionaux, administrations, ministères. Puis les acteurs de l'agro-industrie, comme le syndicat agricole FNSEA, mais aussi des coopératives (Pioneer, Océalia, Eureden, Bayer-Monsanto...). Ensuite, les grandes entreprises qui privatisent l'eau (Veolia, Suez, Saur...), la mettent en bouteille (Nestlé, Danone) ainsi que les industriels (Lafarge, ST-Microelectronics, CACG, Eurovia, Colas, TELT...). Enfin, les «accapareurs de luxe»: à savoir les golfs, les yachts, les jacuzzis et les canons à neige. Cet inventaire montre que les luttes pour la préservation de l'eau sont polymorphes et irriguent tous les territoires.

Voici cinq points pour comprendre les enjeux.

## L'accaparement de l'eau

C'est sans doute la lutte la plus connue du moment: celle contre les mégabassines dans le Marais poitevin. Depuis cinq ans, le collectif *Bassines non merci* s'oppose à ces gigantesques réservoirs d'eau destinés à l'agriculture industrielle. Le bassin de la Sèvre niortaise n'est pas le seul concerné et de nombreuses bassines sont en projet dans plusieurs territoires. Des antennes de *Bassines non merci* ont ainsi été lancées dans la Vienne, sur le bassin versant d'Aume-Couture, ainsi que dans le Berry.

Derrière ces réservoirs agricoles se trouve la discrète Compagnie des Coteaux de Gascogne (CACG), une société privée jouant un rôle clé dans la création des barrages, retenues et bassines en France. Elle était notamment responsable du projet du barrage de Sivens, qui a coûté la vie à Rémi Fraisse.

Autre sujet d'inquiétude pour les militant·es: les eaux en bouteille. À Vittel dans les Vosges et à Volvic dans le Puy-de-Dôme, les multinationales Nestlé et Danone pompent sans vergogne dans des nappes phréatiques en piteux état. Des collectifs citoyens se battent contre l'accaparement de ce qu'ils considèrent comme un bien commun et remportent parfois des victoires. À Murat-sur-

Vèbre, dans le Tarn, Danone a renoncé à son projet de forage de La Salvétat.

## Les loisirs gourmands en eau

L'été 2022, alors qu'une sécheresse historique ravageait la France, des collectifs s'étaient attaqués aux golfs. «Alors que les restrictions sont partout, qu'une centaine de communes sont ravitaillées par camions-citernes ou bouteilles, les golfs obtiennent des dérogations pour arroser les greens», dénonçait un membre du collectif Kirikou à Toulouse dans Reporterre<sup>1</sup>. Autour du lac de Gérardmer (Vosges) au moins cinq jacuzzis avaient été percés, illustrant les tensions grandissantes entre touristes et habitant·es au sujet du partage de la ressource.

Durant l'hiver dernier, particulièrement sec, des militant·es ont saboté des canons à neige dans plusieurs stations de ski. À La Clusaz, une zad avait été installée pour protéger le plateau de Beauregard, menacé de destruction par la construction d'une cinquième retenue collinaire. Ils ont remporté une première victoire, avec la suspension du projet.

Quittons la montagne pour le littoral et ses immenses yachts, symboles de la «réclusion ostentatoire» des ultrariches selon le sociologue Grégory Salle. Des actions ont eu lieu à Cannes et à Antibes pour «désarmer les criminels climatiques» et empêcher leurs gigantesques navires de cracher 4000 litres d'es-

sence pour 100 kilomètres. Enfin, signalons le grand retour des surf parks, qu'on croyait pourtant abandonnés après de fortes oppositions locales. À côté de Bordeaux, un ancien candidat de la Star Academy veut construire une immense piscine à vagues, suscitant l'ire des associations environnementales.

## Les transports

Construire une route peut assécher un forage d'eau potable. À Rouen, le projet de contournement routier contre lequel se battent des dizaines de collectifs traverse des zones de captage destinées à la consommation humaine. Et pourrait à terme les menacer.

En Maurienne, la construction du tunnel ferroviaire sous les Alpes pour relier Lyon et Turin a tari les sources de certains villages. Mais la pollution ne s'arrête pas à la construction des infrastructures de transports. Une fois celles-ci en service, les eaux pluviales qui ruissellent des routes vers les cours d'eau sont chargées en hydrocarbures et autres polluants.

Depuis des dizaines d'années, les algues vertes sont un fléau qui étouffe les côtes bretonnes. Malgré trois plans d'action menés par la région, la situation n'a pas changé. L'association Eau et Rivières de Bretagne a d'ailleurs attaqué l'État en justice, dénonçant «les carences répétées de l'État en matière de lutte contre la pollution par les nitrates».

Les algues vertes ne sont pas la seule déficience de l'État dans la pollution des eaux. Citons également l'échec du programme Écophyto lancé en 2008, qui espérait réduire de moitié l'usage des pesticides en dix ans. Sans succès. Face à un tel fiasco, l'objectif de réduction a été reporté à 2025.

Enfin, dernière source de pollution agricole des eaux: les méthaniseurs. Les cuves de ces équipements débordent régulièrement dans les fleuves et rivières. Exemple en août 2020, où 400m<sup>3</sup> de digestat<sup>2</sup> d'un méthaniseur breton s'étaient écoulés dans un fleuve en amont d'une usine d'eau potable, rendant l'eau impropre à la consommation pour une cinquantaine de communes.



Peinture Yannick Fournié

## Les pollutions industrielles

Saviez-vous que la production de puces électroniques consommait de l'eau? Beaucoup d'eau? À côté de Grenoble, l'usine STMicroelectronics boirait 336 litres par seconde (projection 2023-2024) pour fabriquer les semi-conducteurs que l'on trouve dans la plupart de nos objets électroniques. L'entreprise compte doubler sa taille et devrait puiser toujours plus d'or bleu, provoquant l'inquiétude des associations environnementales.

Autre industrie particulièrement polluante pour nos ressources aquatiques: le béton. L'exploitation de carrières de sable – qui, associée au ciment, entre dans la fabrication du béton – assèche les nappes phréatiques, comme à Saint-Colomban (Loire-Atlantique). Les centrales à bitume, contre lesquelles se bat au moins une quinzaine de collectifs en France, sont également une source de pollution des nappes souterraines, comme par exemple à Lavilledieu en Ardèche. Elles polluent aussi les eaux de surface. À Paris, Lafarge a déversé volontairement dans la Seine des eaux usées d'une de ses usines situées au bord du fleuve.

Les sites de stockage de déchets industriels sont également visés. En Alsace, près de 42.000 tonnes de résidus toxiques sont enterrées à Stocamine, au-dessus de la plus grande réserve d'eau potable d'Europe. À Bure dans la Meuse, le futur centre de stockage des déchets nucléaires est creusé au-dessus d'une nappe phréatique.

Enfin, les mines constituent aussi une source de pollution des eaux. En Guyane, de nombreux sites d'orpaillage sont une catastrophe pour les rivières. Dans l'Hexagone, les anciennes galeries de l'époque de Germinal polluent toujours les nappes souterraines, malgré les tentatives de décontamination. Enfin, les trésors miniers des abysses attisent les convoitises. Si l'exploitation n'a pas encore été autorisée, ses conséquences pourraient être désastreuses pour les fonds marins.

Laury-Anne Cholez  
Reportere\*

\* <https://reporterre.net/Les-luttes-pour-l-eau-se-donnent-100-jours-pour-mener-bataille>

1. Reporterre est un site d'actualité, sous-titré «le média de l'écologie», qui traite principalement de problématiques environnementales et sociales. Le journal est en accès libre et sans publicité, il repose sur les dons de ses lecteurs. Article Kirikou: <https://reporterre.net/Golfs-sabotes-que-revendique-le-collectif-Kirikou>

2. Une matière organique issue du processus de méthanisation.

## Ste Soline, quatre mois après

Une émission de Radio Zinzine

Avec Julien Le Guet, porte-parole de Bassines Non Merci !, l'un des collectifs qui composent la nébuleuse des Soulèvements de la terre et Flash, un des 4 militants anti bassines qui étaient jugés, jeudi 27 juillet 2023 au tribunal de Niort, pour avoir participé à la manifestation de Sainte-Soline (Deux-Sèvres), le 26 mars dernier.

<http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=8428>

## HAUT-PARLEUR

# Le convoi de l'eau

**Le collectif Bassines Non merci a lancé un appel à «méga-tracto-vélo contre les méga-bassines. Pour le partage de l'eau et des terres» du 18 au 27 août: le Convoi de l'eau: de Sainte-Soline à Paris, en passant par Orléans. Nous en rendrons compte dans un prochain Archipel.**

**La sécheresse est bien là et ne prendra pas de vacances cet été. Et pourtant le gouvernement prétend plastifier Sainte-Soline et peut-être même démarrer de nouveaux chantiers de bassines à l'automne dans les Deux-Sèvres, en Charente et en Vendée.**

Et pourtant Macron appelle à une «pause» des mesures écologiques et appuie les politiques agro-industrielles qui essorent les plaines. Il relance la construction des bassines des neiges, qui vident les nappes des montagnes, et augmente encore l'artificialisation des sols qui fait fuir l'eau hors des terres...

Alors que le mouvement contre les méga-bassines et pour la défense de l'eau ne cesse de monter en force, le gouvernement français a tenté de l'étouffer par une répression d'une brutalité sidérante le 25 mars dernier. Les 5000 grenades lancées en 2h sur 30.000 manifestant·es, pour défendre les intérêts de quelques-uns des lobbys les plus climaticides du pays, resteront gravées dans la mémoire collective. Elles ont mis à nu ce que Macron a à nous offrir en matière d'écologie et suscité un élan de solidarité internationale.

Comment ont-ils pu croire nous empêcher ainsi de continuer à nous battre pour cet enjeu absolument vital qu'est l'eau et pour son juste partage?

Pour donner suite au 25 mars, une série d'interventions locales s'élaborent pour maintenir la pression sur les décideurs, financeurs et sous-traitants des chantiers de bassines. Mais il nous fallait aussi un rendez-vous commun pour nous retrouver de nouveau en foule soudée, vibrante et... roulante. Nous appelons cette fois-ci à un grand voyage pour l'eau.

Comme lors de la marche du Larzac à l'été 1978 pour stopper l'extension du camp militaire, ou la tracto-vélo de l'hiver 2015 partie de la zad de Notre-Dame-des-Landes en plein état d'urgence pour aller arracher la fin du projet d'aéroport, nous partirons le 18 août



Le convoi de l'eau, photo publiée sur le compte Instagram des Soulèvements de la Terre, août 2023

des terres menacées par les bassines afin d'aller demander des comptes et poser des actes.

Nous irons demander des comptes à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, instance qui décide du financement de ces bassines à 80 % avec de l'argent public. Nous irons jusqu'à son siège à Orléans signifier à ses administrateurs qu'il n'est pas question qu'un centime de plus serve au démarrage d'un nouveau chantier.

Nous irons poser des actes face aux coopératives et industries des engrais et pesticides qui forcent à la construction de ces infrastructures pour maintenir leurs profits. Nous irons jusqu'au ministère de l'Agriculture qui les appuie à n'importe quel prix. Parce que tout cela doit cesser! Parce que nous devons enfin aboutir à un moratoire sur les méga-bassines dans l'ensemble du pays et passer à la mise en œuvre de projets de territoires qui assurent le partage de l'eau et à une agriculture qui protège les sols, les nappes et les cours d'eau.

Le convoi sera constitué d'habitantes des bassins versants traversés et d'ailleurs, d'amoureux/ses de leurs terres et cours d'eau plus que jamais déterminés à les défendre, de paysannes œuvrant déjà au quotidien à une sortie du dogme productiviste, de cy-

clistes prêtes à prendre le parti des bas-côtés, et de vacanciers déterminés à «voyager utile» et à découvrir le pays en bande organisée.

Elle marquera ses revendications en chemin, avec des centaines ou milliers de vélos, avec des dizaines de tracteurs, en occupant les routes du pays. Ce convoi avancera et sera accueilli grâce au maillage constitué par l'ensemble des comités Bassines Non Merci, Soulèvements de la Terre, grâce aux sections syndicales de la Confédération paysanne et à d'autres organisations alliées.

Cette grande *tracto-vélo* pourra être rejointe chemin faisant par toutes celles et ceux qui mènent des luttes sur la question de l'eau et estiment que le gouvernement, loin de nous protéger, défend des intérêts privés et pas ceux de la population. Nous appelons à la formation d'autres convois partis d'autres régions et à des confluences constantes pour que la rivière de vélos partie de Sainte-Soline devienne fleuve et force les barrages des politiques d'accaparement.

Bassines Non Merci\*

\* <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/2023/06/01/18-27-aout-le-convoi-de-leau-sainte-soline-orleans-paris/>

(toutes les applications de «portefeuille» mises en service dans les différents pays de l'UE devront être conçues selon les normes techniques communes et être «interopérables» entre elles, c'est-à-dire communiquer et fonctionner ensemble).

Pour chaque individu, son «portefeuille» réunira virtuellement sur son smartphone:

- les documents et identifiants officiels (générés par les administrations): carte d'identité, permis de conduire, carte vitale, données de la CAF et des impôts, justificatifs de domicile, preuves des diplômes obtenus, etc.
- les identifiants dits privés, qui servent notamment aux transactions commerciales: données bancaires permettant de payer, comptes clients, etc.

Autrement dit, tout ce qui sert à identifier une personne et à fournir des preuves des attributs donnant accès à des espaces, des droits ou des services.

Passer un parti ou un examen médical, louer une voiture, renouveler son passeport périmé, prouver qu'on est en âge de consommer de l'alcool, recevoir des rappels de vaccination, des retraits de points de permis de conduire, signer des contrats, s'enregistrer pour un transport, payer un café... – tout passera désormais par ce «portefeuille».

## QR code à tout va pour prouver que c'est bien toi!

Certaines «solutions» de ce type déjà présentes sur le marché (par exemple, le *Digital ID Wallet* de Thalès) utilisent la reconnaissance faciale pour «ouvrir» le portefeuille et génèrent des QR codes comportant les informations nécessaires à chaque opération, que les différentes autorités scannent pour valider l'accès des personnes à différents services.

### D'où ça vient?

Des registres paroissiaux à l'identité numérique, le pouvoir prend depuis longtemps à cœur la tâche d'identifier, de fichier et de classer la population dont il s'adapte la charge. Introduite en 1921, la carte d'identité, n'avait pas été bien accueillie. «*Pourquoi ne pas nous tatouer l'état civil sur le nombril, tant qu'on y est?*», pouvait-on lire dans des journaux de l'époque. La carte d'identité n'est officiellement toujours pas obligatoire, mais essayez donc de vous en passer!

L'anthropométrie (mesure des particularités dimensionnelles d'un être humain), ancêtre de l'actuelle biométrie, a été mise au point en 1880 pour fichier les délinquants, puis les «nomades», puis a servi à recenser la population juive pendant la Seconde guerre mondiale, avant d'être étendue à tout le monde. Aujourd'hui, la nouvelle carte d'identité

## NUMERIQUE/SOCIETE

# Le portefeuille d'identité numérique

**Pour la gestion automatique du cheptel humain. Smart Cities, Smart Planet... Nous entrons dans la société-réseau, où tout objet sans exception – du mobilier urbain à l'arrosage des jardins, des véhicules aux smartphones ambulants – produit en permanence des données informatiques servant à l'optimisation de la gestion des flux et du comportement de ce(ux) qui les génère(nt). Cette société est celle de l'efficacité machinique de l'administration automatique des choses, et de nous-mêmes en tant que sujets connectés, objets communicants. Elle est aussi celle des prothèses technologiques qui nous aliènent et nous remplacent, peu à peu.**

Le portefeuille d'identité numérique sera probablement l'un des jalons déterminants de cette histoire de notre intégration définitive dans l'Internet des objets. Son adoption risque de compromettre toute idée de retour en arrière. Ce n'est ni une énième théorie du complot, ni de la science-fiction. Cette *dystopie* est vraiment en train de s'écrire:

2022: lancement du projet de portefeuille d'identité numérique par la Commission européenne (CE); révision du règlement européen encadrant l'identification électronique (ELDAS); adoption de la loi LOPMI (sur la technologisation de la police) qui prévoit l'instauration de l'identité numérique en France;

2023: développement d'un prototype du portefeuille d'identité numérique européen (par les sociétés Scytales et Netcompany);

2024: tous les États-membres de l'UE doivent mettre à disposition de leurs administrés (citoyens, résidents et entreprises) des portefeuilles d'identité numérique interopérables avec ceux des autres

États-membres de l'UE.

2030: la CE s'attend à ce qu'au moins 80 % des Européens et Européennes utilisent le portefeuille d'identité numérique et à ce que les services publics soient d'ici là intégralement digitalisés (objectifs de la «Boussole numérique 2030» de la CE).

### Qu'est-ce que c'est?

C'est une application pour smartphone utilisable dans n'importe quel pays de l'UE

## ABONNEMENT

- Je souhaite continuer à recevoir Archipel, et m'abonne pour la somme de 40 euros / 60 FrS
- Je peux diffuser Archipel autour de moi et commande ...N°, à régler après la vente
- Je souhaite que vous envoyiez à l'essai 3 N° d'Archipel aux personnes dont je vous joins l'adresse:

Nom: ..... Adresse: .....

Pays: ..... Profession/Organisation: .....

Téléphone: ..... Mail: .....

Par chèque ou mandat postal

Pour la Suisse: PC 40\_8523-5 - St Johanns-Vorstadt 13 - CH-4001 Basel. Libellé: Archipel

Pour les autres pays: FCE, le Pigeonnier - F-04300, Limans

électronique est équipée, comme l'est aussi le nouveau permis de conduire, d'une puce contenant vos données biométriques (empreintes digitales et photo).

Le FNAEG (Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques), créé en 1998, ne devait au départ enregistrer l'ADN que des personnes mises en cause pour des crimes sexuels. Il sera étendu ensuite à presque tous les délits et répertorie aujourd'hui l'ADN de 5,2 millions de personnes (dont 17 % seulement jugées coupables).

L'histoire du perfectionnement et de l'informatisation de l'identification est longue<sup>1</sup>. Ces multiples épisodes (SAFARI, carte d'identité informatisée, INES...) ont généré maintes résistances. Pour calmer l'opposition au projet SAFARI (Système Automatisé pour les Fichiers Administratifs et le Répertoire des Individus en 1974), l'État a créé la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés). D'abord dotée d'un pouvoir d'autorisation (et donc de celui d'empêcher un projet), celle-ci a eu la mauvaise idée de s'en servir (contre un projet d'interconnexion des fichiers de police, STIC). En 2004, l'avis de la CNIL n'est plus que consultatif. Autant dire qu'elle ne sert à rien.

Après avoir habitué les usagers et usagères à *FranceConnect* et à *FranceIdentité* (couplé à la nouvelle carte d'identité électronique), avec sa sorte de «guichet unique» (smartphonique), le «portefeuille» permettra enfin de contourner la résistance de longue date à l'interconnexion des fichiers.

## Où ça va?

L'identification est à la base du tri, du ciblage, des laissez-passer et autres systèmes d'accès conditionnés. Sans l'identification aucun de ces systèmes ne saurait marcher.

Les entreprises se servent de l'identification pour mieux cibler, pour s'assurer de la solvabilité d'un client, pour ranger au bon endroit les données valant de l'argent<sup>2</sup>. Pour les États, identifier est crucial pour gouverner les populations – et encore plus pour les gérer avec des machines.

Identifier permet de donner l'accès à certains «droits» (ou privilèges) aux personnes jugées conformes pour en bénéficier, de s'assurer à ce que personne ne bénéficie d'un avantage de manière indue et donc, en négatif, à refuser l'accès à ces mêmes avantages aux personnes jugées non conformes. Vous avez aimé le Passe sanitaire? Vous allez adorer le portefeuille d'identité numérique!

Identifier sert également à la justice et la police à savoir qui elles doivent punir ou éloigner de la société, ce qui va de pair avec la surveillance.

La symbiose, sur le smartphone, de ces différents objectifs (commerciaux et administratifs) a déjà donné naissance à des exemples peu rassurants du système de crédit social en Chine<sup>3</sup> ou encore du Portefeuille de citoyen vertueux (Smart Citizen Wallet) en test à Bologne en Italie.

Si vous trouvez que ces exemples se situent loin de chez vous, voici une

citation tirée d'un rapport de la délégation à la prospective du Sénat, en France: «*Les données médicales d'un individu positif [au Covid 19] pourraient être croisées avec ses données de géolocalisation, et, en cas de violation de sa quarantaine, conduire [...] à une désactivation de ses moyens de paiement*». Bien sûr, cela n'est que de la «prospectivité», que le rapport préconise en cas de crise... Mais, crise ou pas, on peut s'attendre à ce que la généralisation du «portefeuille» rende bien plus prégnante l'obligation de l'identification – puisque, avec le «portefeuille», elle deviendra si facile! Et, en toute circonstance, il sera plus aisé de vérifier plein de «petits bouts» d'informations à propos de chacun et chacune.

## Détruire le sens logique

Pour ce qui est du «portefeuille d'identité numérique», ses promoteurs donnent large place à l'inversion de sens, de lien de cause à effet. Ils affirment, avec aplomb, sans preuve, le contraire de ce qui semble logique ou constatable, et attendent que nous ayons «confiance» sans broncher.

Ils nous disent que le «portefeuille» nous simplifie la vie – même s'il faut passer par un grand nombre de réseaux technologiques complexes et de serveurs informatiques énergivores, consommateurs de métaux et d'autres matières pour ouvrir un document qu'il suffisait jadis de sortir d'un sac ou d'une poche. En fait, cette solution technique vient «simplifier» une lourdeur, administrative et commerciale, que l'État et le commerce ont eux-mêmes créée.

Ce «portefeuille», les technocrates comptent sur nous pour qu'il se généralise – sinon comment rendre obsolètes les bureaux physiques, où l'on peut rencontrer des interlocuteur/trices humain·es, alors que la CE veut «dématérialiser» tous les services publics pour 2030? Mais ils disent qu'il nous offre «un éventail encore plus vaste» de «services d'identité complets à la carte». Les preuves d'identité sont – et seront encore plus – exigées. Être en mesure de se soumettre à cette contrainte en fournissant les preuves en question devient «un droit» (expression utilisée par la CE).

On nous dit aussi que grâce au «portefeuille», qui réunit à peu près tout ce qu'on peut vouloir savoir sur nous, notre vie privée sera mieux protégée; quel paradoxe! Pourtant, *FranceConnect* s'est fait pirater durant l'été 2022.

On nous promet que tout accès à nos données se fera sous notre contrôle... mais que les autorités compétentes pourront désactiver des documents à distance, et le travail de la police s'en trouvera simplifié. En Estonie, l'identité numérique aurait rendu (*dixit* Thalès) la police 50 fois plus efficace. Nous voilà rassuré·es!

On nous assure que le «portefeuille» ne sera pas obligatoire. Mais très sûrement, comme bien d'autres choses, en vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD) européen, le «portefeuille» ne sera effectivement pas obligatoire. *Il sera seulement incontournable.*

Pour Thalès, fleuron français de l'armement et également l'un des leaders mondiaux dans



Image générée par une intelligence artificielle, fonctionnant comme QR code

le domaine de l'identité numérique, il ne faut pas avoir peur. On peut même lire sur leur site Internet: «1984 n'a pas eu lieu»<sup>4</sup>!

### Perspectives?

A. Devenir, de gaieté de cœur, un objet communicant (et transparent);

B. Devenir un objet communicant triste, fataliste et hanté par le souvenir des rêves de liberté à jamais inaccessibles;

C. Réagir tant qu'il est encore possible de le faire.

Les médecins s'inquiètent devant l'aggravation de la «nomophobie» (de no mobile phobie), l'angoisse de ne pas avoir son smartphone sur soi. Voilà enfin le niveau d'addiction qui permet d'imaginer la généralisation du Portefeuille d'identité numérique, la naissance d'un «jumeau numérique» (CE), votre avatar de plein droit dans le grand réseau de la Smart Planète! Un avatar qui permettra aux gestionnaires des flux d'anticiper, de modifier et d'optimiser vos faits et gestes. Bienvenue dans le monde du gouvernement automatisé!

Si vous n'êtes pas d'accord, commencez par trouver un moyen de vous débarrasser de votre smartphone. Ce serait déjà un bon pas

mais ce n'est là qu'une solution individuelle. Il faut que ça devienne contagieux! En quoi est-ce «classe» de déléguer toute sa vie à un ordinateur de poche? De ne plus arriver à se passer de lui?

Alors que la CE a fixé un calendrier des plus serrés (2024, c'est demain); alors qu'en France, la Poste prend déjà les devants avec son appli d'identité numérique... les technocrates espèrent que notre transformation en objets communicants passera inaperçue dans le grand flot d'innovations smartphoniques.

Faisons-le savoir! Organisons-nous, réfléchissons, parlons-en, cherchons ensemble des idées, avant d'être privé·es de la faculté de le faire. Créons des groupes pour nous entreaider. Revendiquons notre refus dans tous les espaces. Rassurons les personnes âgées qui galèrent avec le numérique en leur disant qu'elles ont raison. Donnons aux jeunes l'envie d'être des en-dehors. Repérons, tout autour de nous, les instances d'habitation au numérique, au smartphone, au contrôle et au «portefeuille»: la fac, la bibliothèque, l'école des enfants, le bureau, les espaces publics. Faisons en sorte que cette habitation n'aille pas de soi! Perturbons les événements de techno-propagande. Créons, dans la rue, dans

les transports, partout où l'on croise encore des gens, des situations propices à lever la tête de l'écran. Brisons ces machines et notre fascination.

Au pire, même si on ne peut pas garantir un résultat, il y aurait au moins de quoi rendre la vie plus drôle. Et si cela peut aider à prendre la mesure de l'envahissement numérique de nos existences, à s'emparer des décisions prises à notre insu, à questionner d'autres besoins induits par la société industrielle; si cela peut être l'occasion d'apprendre à faire autrement, d'ouvrir des perspectives nouvelles; si cela nous fait retrouver le goût du politique et nous libère du temps de cerveau... ce ne sera pas de trop.

(Extraits de l'exposé sur le portefeuille d'identité numérique, hiver 2023\*.)

\* Pour organiser un exposé sur ce sujet près de chez vous, contactez: <pasdesnumeros(chez)riseup.net>

1. Voir Groupe Marcuse, La Liberté dans le coma, Essai sur l'identification électronique et les motifs de s'y opposer, La Lenteur, 2019.
2. Voir Shoshana Zuboff, L'âge du capitalisme de surveillance, Zulma, 2020.
3. Voir Mara Hvistendahl, «Bienvenue dans l'enfer du social ranking», La Revue du Crieur n°10, juin 2018.
4. <<https://www.thalesgroup.com/fr/europe/france/dis/gouvernement/identite>>

## PROPOSITION DE CAMPAGNE CONTRE L'IDENTITE NUMERIQUE

Le 2 juin 2021, la Commission européenne annonçait le lancement du Portefeuille européen d'identité numérique – dans le langage de la technocratie bruxelloise, le *Digital ID Wallet*. Ce Portefeuille consiste en une application de smartphone qui contiendra les informations de base sur l'identité du détenteur, certains de ses documents administratifs et des moyens de paiement. Il facilitera la signature électronique à distance, le paiement des impôts sur Internet (ou toute autre démarche administrative en ligne), la location d'une voiture partout en Europe, pour les personnes qui en seront munies. Il est notable que ce dispositif porte quasiment le même nom que celui de l'entreprise Thalès, le *Digital Identity Wallet*, qui présente les mêmes «fonctionnalités».

En août 2021, en pleine contestation populaire du passe sanitaire, l'État français lançait un nouveau modèle de carte d'identité: elle comporte comme ses devancières des données biométriques (photo du visage scannée et empreintes digitales), mais la nouveauté est que celles-ci sont maintenant contenues dans une puce RFID et dans un QR-code. Le 26 avril 2022 (deux jours après la réélection d'Emmanuel Macron), un décret ministériel créait une «application» permettant le téléchargement de cette nouvelle carte d'identité dans les smartphones. Cette application, baptisée Service de garantie de l'identité numérique (SGIN), contiendra le nom du titulaire de la carte et du téléphone, sa date de naissance, sa photo, son adresse postale et une adresse électronique. Elle générera des attestations électroniques et facilitera la connexion à des services publics ou privés.

Ces dispositifs d'identité numérique s'inscrivent bien sûr dans des tendances lourdes d'évolution des papiers d'identité et de numérisation des services publics. Nous faisons partie de ceux qui dénoncent ces tendances de longue date.

Mais il y a aussi une parenté certaine avec le Pass sanitaire et vaccinal – souvenons-nous que celui-ci se présentait comme un «Certificat COVID numérique européen». Le Portefeuille de la Commission, comme sa déclinaison française, mettent de façon pérenne à disposition des gouvernements un outil permettant de pénaliser et exclure certaines catégories de citoyens, dans une société où les machines numériques sont omniprésentes. À tout moment, une obligation, un comportement considéré comme «vertueux» du point de vue écologique ou social, pourra être requis, et la preuve que l'obligation est respectée sera apportée par le smartphone, sous peine de diverses privations et interdictions. Si cela vous semble encore de la science-fiction, jetez un œil à ce qui se passe dans la bonne ville de Bologne, en Italie, où vient d'être créé un passe du citoyen vertueux: les habitants qui le souhaitent peuvent y engranger des points de «crédit social» quand ils empruntent les transports en commun, quand ils trient «correctement» leurs déchets, quand ils ont des «activités culturelles» conventionnées...

Nous faisons un lien direct entre l'apparition de ces dispositifs et la catastrophe écologique en cours. Pour être précis: nous y voyons une conséquence de la volonté forcenée des élites dirigeantes de poursuivre «quoi qu'il en coûte» le développement industriel. Puisqu'il est hors de question d'arrêter le processus de prédation et de destruction en cours, des crises de plus en plus graves vont survenir et ces dispositifs d'identité électronique sont là pour que les autorités puissent garder leur emprise sur le comportement des citoyen·nes, par temps de tempête.

Nous appelons au boycott total de l'identité numérique. Et nous pensons que le meilleur moyen de mettre en échec ces dispositifs est l'abandon des smartphones, par le plus de gens possible, car ils sont les vecteurs «naturels» de ces dispositifs.

*Résister à la gestion et l'informatisation de nos vies  
contre le capitalisme industriel,  
pour la construction de nouveaux imaginaires*

Groupe Écran total  
novembre 2022

\* Pour contacter le groupe Écran total écrire à: Bertrand Louart, Radio Zinzine, 04300 Limans

# N'oubliez jamais!

**Un horrible anniversaire: le 11 septembre de cette année marque le 50e anniversaire du coup d'État du général Pinochet contre le président démocratiquement élu Salvador Allende au Chili. Des dizaines de milliers de personnes avaient alors été arrêtées, emprisonnées, torturées et assassinées. Beaucoup de celles et ceux qui le pouvaient ont fui à l'étranger. Le 11 septembre 1973 a été le prélude à 17 années de dictature sanglante, de misère et d'exil.**

Mais à cette occasion, nous aimerions aussi nous souvenir de ce que des personnes solidaires arrivent à réaliser. Nous pensons à l'action «Freiplatzaktion für Chile-Flüchtlinge» (action Place gratuite pour les réfugié·es chilien·es) en Suisse, qui avait été lancée peu de temps après le putsch par l'aumônier Cornelius Koch et le mouvement de jeunesse Longo maï<sup>1</sup>.

Suite à un appel lancé à toutes les paroisses et communes, plus de 3000 places d'hébergement, appelées «places gratuites», ont pu être trouvées pour les exilé·es chilien·es – et ce, à l'époque de la guerre froide, lorsque les réfugié·es chilien·es étaient considéré·es comme des «communistes» et un «danger rouge» par les milieux conservateurs. C'est également pour ces raisons que le gouvernement suisse – le Conseil fédéral – avait refusé de les accueillir.

Mais il n'avait pas prévu la réaction d'un large mouvement populaire, qui s'est rapidement formé grâce à une action «Places gratuites».

Un seul exemple: les habitant·es de Titterten, petit village rural de Bâle-Campagne, ont décidé spontanément et à l'unanimité d'accueillir cinq réfugié·es chilien·es.

Un représentant de la commune avait déclaré à ce sujet: «Si cinq communistes

chiliens peuvent menacer l'ordre dans notre commune, c'est qu'elle ne vaut vraiment pas grand-chose». Et dans le village, on entendait: «Nous ne faisons que ce que tout chrétien et toute chrétienne doivent faire dans une telle situation». Cette solidarité simple s'est multipliée dans tout le pays.

Bien que le Conseil fédéral s'y soit opposé, l'action «Places gratuites» a finalement réussi, en partie par des voies «illégales», à faire venir environ 2000 Chiliens et Chiliennes en Suisse, à les héberger et à les protéger à long terme.

Michael Rössler  
FCE - Suisse

1. L'association Longo maï, dont le siège est à Bâle, a également donné naissance en 1990 au Forum Civique Européen.

Littérature et film sur l'action «place gratuite»:

- Claude Braun et Michael Rössler: *Un chrétien subversif*
- Cornelius Koch, *l'Abbé des réfugiés*, pages 54 - 86, Editions d'en bas, Lausanne 2013, 25 CHF + frais d'envoi. A commander au Forum Civique Européen, case postale, CH-4001 Bâle ou par e-mail: ch(at)forumcivique.org
- Maurizio Rossi: *Solidarité d'en bas et raison d'Etat, Le Conseil Fédéral et les réfugiés du Chili (1973-1976)*, Editions Alphil, Neuchâtel 2008
- Daniel Wyss: *La barque n'est pas pleine*, 2014, 56 min - Suisse,
- Streaming (f, d, espagnol, anglais, arabe): [https://www.tv5mondeplus.com/fr/details/vo-d/106165422\\_74079A](https://www.tv5mondeplus.com/fr/details/vo-d/106165422_74079A) ou disponible en DVD.
- Iara Heredia Lozar/Bastien Genoux: «Me duele la memoria», Suisse, 2018, plusieurs langues

## A VOS POSTES!

Voici quelques émissions réalisées pour Radio Zinzine



### En route pour le convoi de l'eau

Des extraits de la conférence de presse qui a eu lieu le 5 août lors de la rencontre «Les Résistantes» au Larzac. Ann Morwenn Pastier, hydrologue et membre de Bassines Non Merci (BNM), Julien Le Guet, porte-parole de BNM dans les Deux Sèvres, et Laurence Marandola, paysanne en Ariège et secrétaire nationale de la Confédération Paysanne présentent le Convoi de l'eau. Celui-ci partira le 18 août de Sainte Soline et ira jusqu'à Orléans où il y aura un rassemblement devant l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui assure une grande partie du financement des méga-bassines. Ensuite il y aura une étape les 26 et 27 à Paris.

<http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=8441>

### Une école pas comme les autres pour des Roms en Hongrie

Un entretien avec Tibor Derdak et Janos Orsos de l'Ecole *Dr. Ambédkar* à Miscolec en Hongrie.

<http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=8434>

### Les calottes sont cuites? N°19 - Extinction Rebellion – XR Aix-en-Provence

Extinction Rebellion, XR, est un mouvement social écologiste international en lutte contre l'effondrement écologique et social, la perte de biodiversité et le dérèglement climatique. Il revendique l'usage de la désobéissance civile non violente afin d'inciter les gouvernements à agir. Sept membres du groupe local d'Aix-en-Provence prennent la parole.

<http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=8388>



La dictature du Général Pinochet a fait 38.000 victimes, dont plus de 3000 morts, selon un dernier bilan publié en 2011.